

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 332 Add

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Nécropole d'Arg el Ghazouani

Lieu : Gouvernorat de Nabeul

Etat partie : Tunisie

Date : 23 Décembre 1985

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que la nécropole soit incluse dans la zone de protection de la Cité punique de Kerkouane, inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en 1985.

C) JUSTIFICATION

A l'occasion de l'inscription du site de Kerkouane sur la Liste du Patrimoine mondial, en décembre 1985, la délégation tunisienne avait annoncé l'envoi prochain d'une proposition complémentaire, concernant la nécropole de cette ville punique abandonnée vers 250 avant J.C..

Cette proposition concerne en fait la nécropole d'Arg el Ghazouani, située sur une colline rocheuse, à moins d'un kilomètre au nord-ouest de la ville; c'est là le secteur le mieux conservé de la grande nécropole de Kerkouane dont les tombes s'éparpillent tout au long des collines côtières de l'extrémité du Cap Bon.

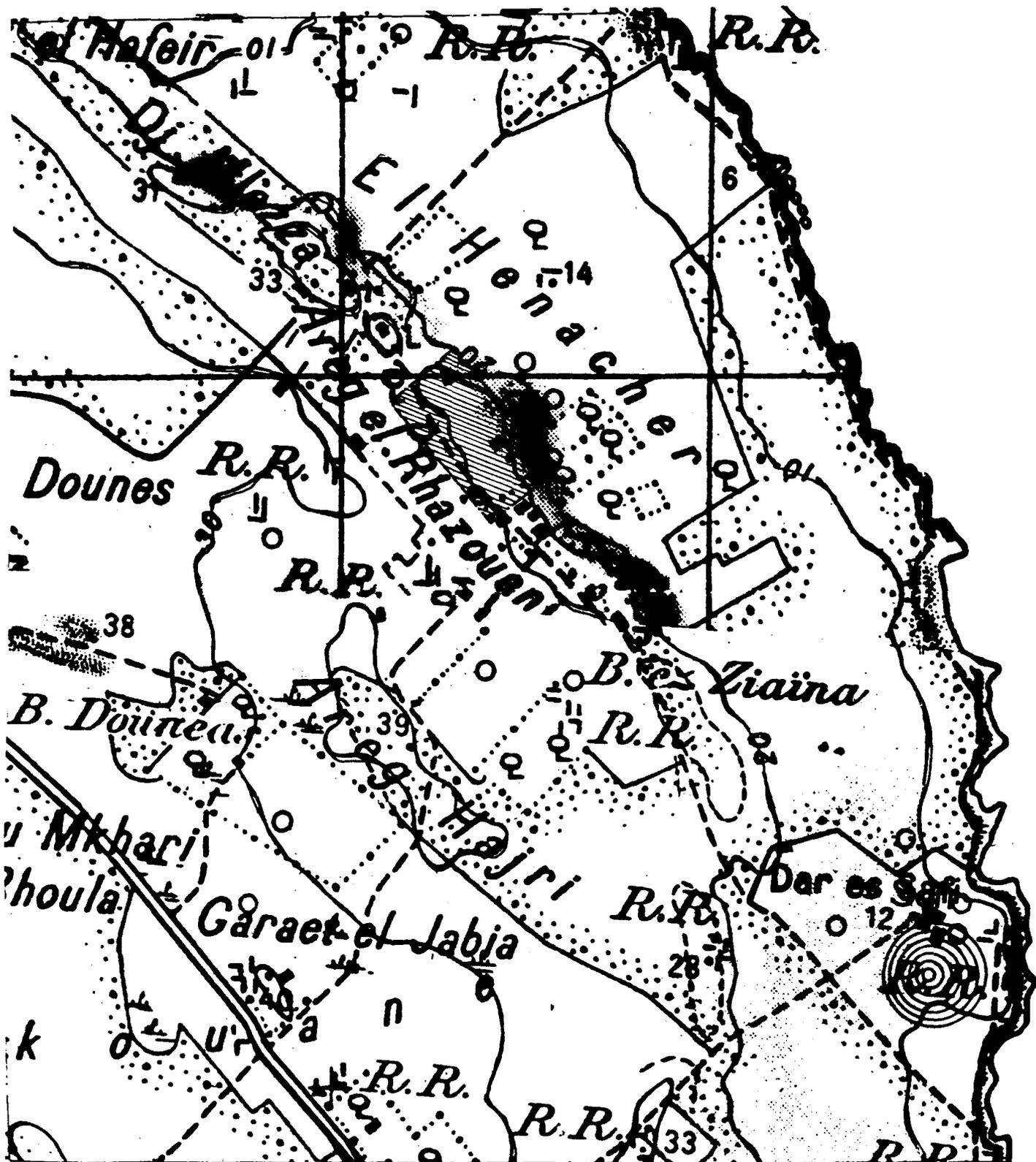
Dans un secteur préservé de 170 mètres de long sur 100 mètres de large, se trouvent environ 200 tombes, dont cinquante environ restent à fouiller. L'exploration du site, intermittente à partir de 1930, régulière depuis 1957, a fait apparaître deux types de tombes : soit des tombes à fosse, creusées dans le roc, soit des tombes à chambre, avec dromos en gradins et salle souterraine. Ce type de tombes à escalier ne se rencontre que dans la zone du Cap Bon.

Ces chambres funéraires présentent une riche série de banquettes, de niches, de sarcophages en auge inconnus dans les autres nécropoles. Les décors peints à l'ocre rouge, les inscriptions au nom du défunt gravées au-dessus des portes d'accès constituent une source essentielle pour l'étude des rites funéraires, également favorisée par un mobilier d'une richesse exceptionnelle (céramiques, objets de bronze, bijoux, monnaies, etc.). La

chronologie des inhumations s'établit sur la longue durée du VIe au milieu du IIIe siècle avant J.C.

L'ICOMOS ne peut que se réjouir de la proposition complémentaire présentée cette année par le gouvernement tunisien. Le site exemplaire de Kerkouane, qui a livré tant de renseignements de première main sur l'urbanisme et la vie quotidienne d'une ville punique serait incomplet sans sa nécropole.

ICOMOS, Avril 1986.



▨ Necropole AREG EL GHAZOUANI

◎ Site de KERKOUANE

Ech 1 : 10 000